



Tours, le 29 avril 2020

## COVID19 – Contrôles et verbalisations en Indre et Loire

Les forces de l'ordre sont restées pleinement mobilisées pour faire respecter les règles de confinement. Pour les dernières 24 heures, sur l'ensemble du département :

- En zone urbaine, la police nationale a procédé à 332 contrôles et a dressé 28 procès-verbaux (au total, depuis le début du confinement, 18 280 contrôles ont été effectués, donnant lieu à 2 160 verbalisations).
- En zone gendarmerie, les forces de l'ordre ont procédé à 1 778 contrôles qui ont donné lieu à 49 procès-verbaux (depuis le début du confinement, 104 135 contrôles ont été effectués et 2 726 personnes verbalisées).

### **FOCUS : Confinement dans les quartiers prioritaires**

Dans les quartiers prioritaires, les forces de l'ordre ont effectué 122 contrôles et verbalisé 14 personnes (la moitié des verbalisations de la zone Police).

### **FOCUS : Contrôles organisés par l'Office français de la biodiversité et la gendarmerie nationale.**

Concernant les contrôles conjoints organisés par l'Office français de la biodiversité et la gendarmerie nationale, il ont eu lieu dans le ressort de la compagnie de Chinon. 11 personnes ont été contrôlées et 2 infractions constatées pour non respect des mesures de confinement.

Si aucune infraction environnementale n'a été relevée, il a été constaté de nouveaux dépôts d'immondices sans que leurs auteurs ne puissent être identifiés.

Pour contacter la préfecture durant la gestion de l'épidémie :

– Au téléphone au **02 47 64 37 37**

– Par mail à l'adresse suivante : [pref-covid19@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-covid19@indre-et-loire.gouv.fr)